



Le fil des mobilités actives

28 avril 2022

L'actualité de la semaine



L'aménagement des voies vertes facilité

Un décret publié le 24 avril modifie le Code de la route sur l'usage des voies vertes qui s'ouvrent à la circulation de certains véhicules motorisés. Un outil de facilitation pour développer ces aménagements.

L'autorité détentrice du pouvoir de police peut désormais autoriser la circulation de véhicules d'exploitation des gestionnaires du domaine public (VNF, ONF...) sur les voies vertes pour, selon le [décret](#), « permettre {à certains véhicules} d'y circuler ou d'y stationner dans l'intérêt du gestionnaire de la voie verte mais également des autres affectations de la voie en cas de superposition d'affectation, la desserte des propriétés riveraines ». La vitesse maximale autorisée ne peut excéder les 30 km/heure. Annoncé dans le Plan vélo et mobilité actives de septembre 2018, cet assouplissement vise...

[Lire la suite](#)

La place du vélo pour le (nouveau) président de la République

Comme sept des douze candidats à l'élection présidentielle, Emmanuel Macron a répondu aux 10 mesures proposées par l'Alliance pour le vélo pour prendre des engagements en faveur d'une politique cyclable ambitieuse.

Retrouvez les positions du président de la République française sur les mobilités actives avant sa réélection...

[Lire la suite](#)

La SNCF vélo-friendly

La SNCF a dévoilé ses projets pour le vélo le 15 avril dernier, lors du comité des parties prenantes vélo-train réunissant une fois par an des acteurs

associatifs et institutionnels nationaux, dont le Club.

L'opérateur planche sur la mise en place d'un label sur la qualité de l'accueil des cyclistes en gare. Déjà en vigueur, le projet 1001 gares porte vingt-trois initiatives de vélo dans les gares : boutiques de location vélo, cafés vélo, ateliers de réparation... Enfin, SNCF immobilier met à disposition du foncier pour des voies vertes et pistes d'apprentissage destinées au vélo....

La SNCF affiche une augmentation de 24% des places vélo proposées à la vente dans les TGV de 2020 à 2022 et avance que 43% du parc permet d'embarquer de 2 à 4 vélos. Sur les TER, 95% sont équipés d'emplacements vélos pour une moyenne 6 places par rame.

Une journée d'étude pour mai à Vélo ?

Mardi 17 mai, de 9h30 à 16h00, la journée d'étude sur l'usage du vélo donne l'occasion de découvrir les actions entreprises par de nombreuses collectivités territoriales de la région Haut-de-France.

Organisée par la ville de Maubeuge (59) avec le Club, cette rencontre territoriale (À vélo en ville, pourquoi et comment ?) s'articule autour d'une conférence sur le développement d'un système vélo suivi des démarches de la ville de Maubeuge. L'après-midi deux tables rondes s'intéressent à l'utilité d'une offre de services vélo, suivie de l'apaisement de la ville et l'intermodalité.

Parmi les intervenants : Françoise Rossignol, présidente du CVTCM et vice-présidente de la communauté urbaine d'Arras ; Arnaud Decagny, vice-président de la région Haut-de-France et maire de Maubeuge ; Dominique Delcroix, adjoint à la transition écologique ; Frédéric Héran, maître de conférences à l'université de Lille1, spécialiste des mobilités actives.

[Inscription \(gratuite\) ici](#) ; [programme détaillé là](#)

Dernière minute

Mai c'est déjà dimanche !

Mai à vélo débute dimanche prochain, le 1er mai avec **81 événements pour sa journée d'ouverture**. La manifestation nationale compte déjà 955 événements et 711 challenges [référéncés sur la plateforme](#).

En chiffres

245

L'Enquête nationale sur les politiques modes actifs a déjà recueilli **245 réponses de territoires : 1 région, 9 départements, 116 EPCI, 116 communes, 2 syndicats mixtes, 1 pôle d'équilibre territorial et rural.**

Cette [vaste enquête](#) inventorie les

stratégies de planification et les actions mises en œuvre pour le vélo en 2021 par les collectivités territoriales, de la commune à la région. L'objectif est de toucher 100 % des régions et des départements français, ainsi qu'un nombre significatif d'intercommunalités et de communes afin d'obtenir une image fidèle des actions engagées.

Une enquête réalisée par le Club des villes et territoires cyclables et marchables et Vélo & Territoires.

[Le questionnaire, ouvert jusqu'au 19 mai](#)



Du côté de chez vous

Afin d'apaiser la ville, **Angers (49)** a limité les zones piétonnes aux deux roues motorisés (de 6h à 10h30 du lundi au vendredi, et de 7h30 à 10h30 le samedi) par arrêté municipal au 15 avril. Les vélos et engins de déplacement personnel (EDP) peuvent rouler à la vitesse du pas dans ces aires où marquages au sol et panneaux d'affichage rappellent les règles de circulation. Une période de prévention sera suivie par une verbalisation de 150 euros en cas d'infraction.

Une piste cyclable pour l'apprentissage du vélo a été inaugurée à Retiers (Ille-et-Vilaine). Cette piste sécurisée, équipée de signalétique routière est réservée aux enfants des seize communes de la **communauté d'agglomération de la Roche-aux-Fées**.

Le 22 avril dernier, **le département des Yvelines** a adopté un plan vélo (2022-2027) de 62 millions d'euros pour le développement d'un réseau cyclable structurant. 50 M€, seront consacrés aux aménagements en maîtrise d'ouvrage et 12 M€ en soutien aux collectivités Yvelinoises pour un réseau cyclable devant passer de 1 120 km à 1 350 km d'ici 2027, puis 1 600 km au-delà. Parmi les projets, figurent notamment l'achèvement de la véloroute la Seine à Vélo, l'aménagement des axes régionaux du RER-V, la desserte des sites des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, mais aussi les suppressions des discontinuités, l'accessibilité aux établissements scolaires et aux gares.

En bref

Le ministère de la Transition écologique recherche des volontaires pour réaliser des vidéos courtes incitatives à la pratique du vélo.

D'une part **suivre des personnes qui pratiquent le vélo** dans leur quotidien et leur poser des questions sur leur pratique. La recherche porte sur des volontaires disposés à se prêter à cet exercice. Contact : salomee.anelone@developpement-durable.gouv.fr

D'autre part le ministère lance le **challenge « Dis-moi que tu fais du vélo, sans me dire que tu fais du vélo »**. L'objectif ? Réaliser une très courte vidéo de moins de 15 secondes (ou une photo) mettant en avant de manière créative et humoristique les spécificités que partagent les cyclistes. Le challenge sera lancé début mai Laissez-vous prendre au jeu et préparez vos photos et/ou vidéos les plus amusantes. Quelques vidéos tik tok inspirantes [ici](#), [là](#) ou encore [là](#). Des appels à partager dans vos réseaux

L'université catholique de Lille mène une **recherche scientifique sur les risques cyclistes**. Ce projet, soutenu par la fondation Maif, vise à analyser les comportements face à l'utilisation du vélo, mieux comprendre pourquoi certaines personnes prennent des risques et proposer des solutions innovantes pour les prévenir. Pour participer à cette enquête anonyme (durée environ 15 minutes), [c'est ici](#)

L'espace mobilités actives de l'European mobility expo animé par le Club va offrir **trois journées de conférences et débats du mardi 7 au jeudi 9 juin** (Paris-porte de Versailles). [Découvrez le programme](#).

Les services de location longue durée dans les territoires peu denses viennent de paraître dans la nouvelle série de fiches techniques du Cerema. Le [document synthétique](#) rappelle les principaux bénéfices à retirer de ce service pour un territoire, ses coûts, les financements possibles, un calendrier de montage du projet et des exemples de réalisation.

CÔTÉ CLUB

Le challenge Mai à vélo du Club est ouvert à tous les élus, techniciens d'un territoire membre du Club des villes et territoires cyclables et marchables (CVTCM).

L'objectif de réaliser le plus de kilomètres à vélo se base sur les trajets quotidiens réalisés avec l'application Geovelo. Vous pouvez rejoindre plusieurs communautés et être comptabilisé sur autant de challenges : celui de votre collectivité, celui du Club...

Un mail comprenant le lien d'invitation pour rejoindre le challenge du Club a été adressé à l'élu référent du CVTCM pour les collectivités adhérentes.

N'hésitez pas à participer !

60 millions de piétons vient de rejoindre les membres associés du Club des villes et territoires cyclables et marchables. L'association est un des acteurs du Baromètre des villes marchables au sein du collectif [Place aux piétons](#).

AGENDA

Du 7 au 9 juin

European Mobility Expo, Paris-Porte de Versailles

Le [Salon européen de la mobilité](#) revient en présentiel.

Mardi 14 juin

Journée Ville et marche au quotidien, au sein de l'école d'urbanisme de Paris, à Champs-sur-Marne - 77

La journée vise à renforcer les interactions entre le monde académique et les acteurs de la mobilité investis sur la promotion de la marche au quotidien. Les collectivités territoriales sont appelées à contribution, notamment dans le cadre des ateliers de l'après-midi afin de réunir un public varié : techniciens en collectivités, bureaux d'études, associatifs, étudiants, etc. Le Club des villes et territoires cyclables et marchables est partenaire de cette journée d'échanges et de travail collectif organisée par l'Académie des mobilités actives (ADMA) et le groupe "Mobilités Urbaines Pédestres" rattaché au LABEX Futurs Urbains. Retrouver l'[appel à contribution ici](#), [s'inscrire là](#) (places limitées).

Du 14 au 17 juin

Velo-City – Ljubljana (Slovénie)

Cycling the change est le thème de l'édition 2022 de la [conférence internationale](#).

Jeudi 10 novembre

Rencontre du Club (Paris - Hôtel-de-Ville).

Reprise des [Rencontres du Club](#) après l'interruption en 2020 et 2021 du fait de la crise sanitaire.

Cette newsletter vous est envoyée par le Club des villes et territoires cyclables et marchables.

<https://villes-cyclables.org/>



Club des villes et territoires cyclables et marchables
33, rue du Faubourg-Montmartre, 75009 Paris

Cet email est envoyé à adalouche@villes-cyclables.org
car vous êtes inscrit à notre Newsletter

[Se désabonner](#)